



COLLECTIF FORMATION SOCIÉTÉ
ÉDUCATION PERMANENTE - COHÉSION SOCIALE

Analyse / 2017

Savoirs d'expérience et participation

Par Yvette Moulin (Docteur en sciences de l'éducation (Paris 8) et formatrice à CFS asbl)
et Alain Leduc (Echevin honoraire à Saint-Gilles et formateur à CFS asbl)

Si nous sommes convaincus de la richesse potentielle des savoirs d'expérience, l'expression des personnes concernées est souvent limitée à leur témoignage, à ce qu'ils disent, à leur parole. Cette dernière est trop souvent utilisée par les journalistes et les sociologues, pour démontrer et illustrer leurs propres thèses. Si l'expression des personnes concernées fait l'objet d'une écoute, d'une analyse, cette expression est souvent limitée, voire réduite à la mise en scène d'un pseudo démocratie participative.



Pour citer ce document : LEDUC .A. et MOULIN .Y., "Savoirs d'expérience et participation", CFS asbl, 2017

URL : http://ep.cfsasbl.be/IMG/pdf/savoirs_d_experience_et_participation.pdf

Avec le soutien de :



Savoirs d'expérience et participation

Par Yvette Moulin (Docteur en sciences de l'éducation (Paris 8) et formatrice à CFS asbl)
et Alain Leduc (Echevin honoraire à Saint-Gilles et formateur à CFS asbl)

Si nous sommes convaincus de la richesse potentielle des savoirs d'expérience, l'expression des personnes concernées est souvent limitée à leur témoignage, à ce qu'ils disent, à leur parole. Cette dernière est trop souvent utilisée par les journalistes et les sociologues, pour démontrer et illustrer leurs propres thèses. Si l'expression des personnes concernées fait l'objet d'une écoute, d'une analyse, cette expression est souvent limitée, voire réduite à la mise en scène d'un pseudo démocratie participative.

A partir de deux exemples de participation souhaitée d'habitants au devenir de leur quartier, l'une en France, l'autre en Belgique, nous analyserons les conditions nécessaires à la transformation de l'expression spontanée de ces habitants en un apport de savoirs utiles à la gestion urbaine et à la transformation sociale.

La première expérience se passe à Châteauroux, en France (relatée par Yvette Moulin)

Dans les années 1982 à 1988, se met en place sous le mandat de F. Mitterrand, la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV) dont l'une des initiatives est la mise en place des projets de Développement Social des Quartiers (DSQ)¹ : on ne parle plus des ZUP² qui

ont mal vieilli, mais de « quartiers sensibles à désenclaver », bien que les territoires visés soient à peu près les mêmes.

Les textes qui régissaient ces premiers DSQ, stipulent clairement la nécessaire participation des habitants lors de ces opérations de rénovation ; il est par ailleurs surprenant d'observer qu'aucune information en direction de la population n'était rendue obligatoire ! Celle-ci doit donc être sensibilisée et invitée à ces opérations par l'intermédiaire des acteurs locaux.

De 1998 à nos jours, les mesures vont se succéder pour redynamiser ces "zones" : lutte contre l'exclusion, rénovation urbaine, droit au logement, zones franches, etc... avec le souci constant de renforcer la participation des citoyens.

A cette époque, j'étais coordinatrice d'une association proche de l'éducation populaire « Le Réseaux national d'échanges réciproques de savoirs » et nous travaillions depuis plusieurs mois sur les savoirs sur la ville (sus ou in-sus), détenus par les habitants ; cette participation aux DSQ nous apparaissait pertinente pour passer de l'état de « se loger » à celui « d'habiter » son quartier et en devenir un acteur.

Une responsable chargée du DSQ de Châteauroux dans l'Indre me proposa de l'accompagner pour une séance de concertation qu'elle organisait, avec les

¹ La politique de la ville consiste en un ensemble d'actions de l'État français visant à revaloriser certains quartiers urbains dits « sensibles » et à réduire les inégalités sociales entre territoires. Apparue au début des années 1980 suite aux émeutes urbaines comme celles dans la cité des Minguettes à Vénissieux, elle comprend des mesures législatives et réglementaires dans le domaine de l'action sociale et de l'urbanisme, dans un partenariat avec les collectivités territoriales et leurs partenaires (bailleurs sociaux, milieux économiques, associations, etc.) reposant souvent sur une base contractuelle. Elle est caractérisée par une approche globale des problèmes en ne dissociant pas les volets urbain, économique et social (à partir de wikipedia)

² Une zone à urbaniser en priorité (ZUP), appelée plus précisément à l'origine « zone à urbaniser par priorité », est une procédure administrative d'urbanisme opérationnel utilisée en France entre 1959 et 1967 afin de répondre à la demande croissante de logements. Les ZUP étaient destinées à permettre la création de quartiers nouveaux, avec leurs logements, leurs commerces et leurs équipements. Prenant la forme de grands

ensembles, elles ont contribué à résorber les carences en logement, mais elles n'ont pas permis la création de quartiers dynamiques, regroupant des populations souvent très discriminées (à partir de wikipedia).

services du département, de la préfecture, de la municipalité... C'était de plus la première fois que des habitants avaient accepté de participer, elle attendait beaucoup ce qu'ils avaient à dire de leur quartier, avec une certaine excitation, je crois.

Nous arrivâmes dans la grande salle du conseil, les services mandatés étaient déjà présents autour de la table et discutaient entre eux. Cette responsable leur annonça qu'on attendait l'assistante sociale du quartier, qui devait être accompagnée par des habitants. Quand celle-ci entra et prit place, elle annonça qu'un seul monsieur avait accepté de venir avec elle, les autres s'étant désistés.

Un rapide tour de table de présentation permit de repérer les services techniques, les élus du CCAS, les services du Préfet à la ville et bien d'autres dont je ne me souviens plus... L'assistante sociale présenta notre « invité » (le mari de la gardienne d'un immeuble du DSQ). Lui-même précisa que c'était « sa femme qui l'avait poussé à venir » ce qui fit sourire l'assemblée.

Bien entendu on lui "donna" la parole en premier dans un silence religieux. Cela me mit particulièrement mal à l'aise qu'on n'introduise pas plus le projet DSQ, l'importance de la présence d'un habitant, comment et pourquoi l'Assistante Sociale l'avait motivé ? Bref une réunion de service habituelle où chacun connaît sa place, avec rien de chaleureux, ni d'accueillant pour ce nouvel arrivant.

Il prit donc la parole de façon abrupte, la voix tremblante, certainement très impressionné par les titres et diplômes des présents annoncés lors du tour de table, mais aussi par la qualité de l'écoute :

- « Ma femme m'a dit de vous dire qu'elle en avait assez de voir les enfants se tâcher leur vêtements de cambouis lorsqu'ils jouaient, sur le parking »
- Grand silence ...
- Autre chose Monsieur ?
- « Non c'est tout, mais le cambouis est difficile à retirer, enfin surtout pour ma femme ! »

Voilà c'était fini, on sentait l'homme pressé de partir. Plusieurs personnes autour de la table ne purent

retenir un rire discret pendant que d'autres souriaient ironiquement ! « Eh bien nous voilà bien avancés ! » dit l'un d'eux.

Je vis alors la responsable se lever et d'une voix qu'elle tentait de contrôler, admonester les services techniques. Je me souviens encore de certaines de ces paroles qui ont bien souvent résonné en moi par la suite, lors de mes rencontres avec d'autres experts.

« Messieurs, ce n'est pas ce qu'a dit ce monsieur qui est ridicule, c'est votre incompetence à traduire ses paroles. Les techniciens c'est vous ! C'est à vous d'aller vers lui, vers ses vécus et non à lui d'emprunter votre technique pour que vous compreniez enfin ce qu'il veut vous dire. »

"Reprenons ce témoignage ajouta-t-elle : « Monsieur s'il vous plait, pourquoi les enfants jouent-ils sur le parking et non sur l'aire de jeu ? »

La réponse fusa : « parce qu'il est impossible de les surveiller, seules les fenêtres des chambres et de la salle de bain donnent de ce côté, alors que les fenêtres de la cuisine ou de la salle à manger donnent sur le parking, c'est plus facile de jeter un œil. » A cette étape du récit, le sociologue questionnera le choix de placer le parking de manière visible et la plaine de jeux à l'arrière du bâtiment ... priorité de la voiture sur l'enfant ?

"Autre question Monsieur, pourquoi y a-t-il du cambouis sur ce parking ?

« Parce que les gens font leurs vidanges eux-mêmes et que ça laisse parfois de grosses plaques d'huile. »

"Bien, Messieurs les techniciens ? Ne pouvez-vous envisager un espace dédié à cette activité ?

Il y avait une grande tension dans la salle et je me disais qu'une seule chose était sûre, ce monsieur ne reviendrait plus jamais à aucune réunion du DSQ et féliciterait les autres de ne pas être venus !

Néanmoins, à partir des quelques questions simples, banales, de cette sociologue sur le quotidien de cet homme, (les bancs pour s'asseoir, le terrain de boules des retraités, le local collectif, l'image de son quartier, les "petits boulots", etc.) un dialogue constructif avait commencé à se construire entre un

expert et un habitant. Je ne sais ce qu'il en advint par la suite, mais à l'évidence la participation des habitants, premiers concernés dans la démarche d'une rénovation urbaine (et donc sociale), était un véritable processus d'éducation populaire à mettre en œuvre.

Je retiens de cette réunion combien les techniciens, et autres administratifs, semblaient profondément perturbés, certainement par la colère de l'organisatrice, mais aussi par ces phrases trop simples, trop éloignées de leurs propres préoccupations. L'habitant ne parle pas en termes « d'objectifs, de programme, de coût... ». Il a bien du mal à dire cette vie quotidienne de quartier qui lui apparaît, à lui tout autant qu'aux techniciens, ni très intéressante, ni transformable, en aucune façon.

Aujourd'hui en France, des "conseils de quartier" sont en place où des élus y rencontrent des habitants, des associations, en particulier celles soucieuses de l'environnement, participent à l'élaboration des prises de décisions. Néanmoins l'efficacité de la participation des habitants pour une transformation sociale des villes et des quartiers restent un questionnement.

Quant aux portes paroles associatifs, ils n'ôtent pas ce risque comme le relève le sociologue Mathieu Rigouste (dans un entretien paru dans Article XI le 10 novembre 2009), "que la "démocratie participative" revient à faire sous-traiter le contrôle de « la population », celle qui appartient aux couches les plus dominées et exploitées, par « la population elle-même », de préférence « éduquée », pour ne pas dire formatée".³

La deuxième expérience se passe en Belgique, à Saint-Gilles (relatée par Alain Leduc)

Dans le contexte, je suis de l'autre côté de la barrière. Je suis Echevin à Saint-Gilles, et dans ce contexte

³ "La démocratie participative contre la démocratie" extrait de la note de lecture d'après un article de Jean-Pierre Garnier, sociologue et urbaniste, initialement paru dans le hors-série du Monde Libéraire n°39 (15 juillet – 8 septembre 2010), consulté le 18/12/17. <http://www.education-populaire.fr/politique-ville-historique-pietre-bilan>

amené à piloter le contrat de quartier « Bethléem » (1994–1998), quartier prioritaire suite aux « émeutes »⁴ de 1991 dans ce quartier et vers la place Saint-Antoine, dans la commune voisine.

A Bruxelles, la participation des habitants et des associations n'est pas seulement souhaitée, mais obligatoire et organisée⁵. Dans chaque contrat de quartier, il s'agit de mettre en place une Commission locale de développement intégré (CLDI). Les habitants et associations y sont représentés pour moitié, l'autre moitié reprenant des échevins, présidents de CPAS et les pouvoirs subsidiant. De très nombreux techniciens y sont invités : architectes, service urbanisme, ...

Pour élire leurs représentants, les habitants sont appelés à une assemblée générale fondatrice ouverte à tous. Nous avons largement incité les habitants à y participer, et c'est ainsi que près de 200 habitants se pressent dans le gymnase de l'Ecole 4. Ils ont élu leurs représentants au scrutin secret, ainsi que 2 représentants associatifs. La soirée a donné de grands espoirs pour la suite du processus.

Dans les semaines qui suivent, nous avons réuni très régulièrement la CLDI et les habitants y sont présents.

Et là, nous constatons les limites d'un tel exercice. Les habitants expriment leurs préoccupations, par exemple d'affecter un îlot entier à la création d'un grand parc pour leurs enfants. Ce quartier est le plus dense de Belgique, et manque totalement d'espace vert. Demande légitime donc... mais rapidement chiffrée à plusieurs centaines de millions (de FB à l'époque, env. 10 millions d'euros), et donc balayée.

⁴ Le lien est fait explicitement dans « Bruxelles change ! 10 ans de politique de la Ville en Région de Bruxelles Capitale », Secrétariat régional au développement urbain, p13 « Les événements dans le bas de Forest en 1991 confortent le Gouvernement dans son avis sur la nécessité de revoir les objectifs et processus de rénovation urbaine à l'œuvre depuis 1978 ».

⁵ Une brochure est notamment distribuée dans toute la région, « contrat de quartier, mode d'emploi » à l'initiative de l'administration régionale et du Centre Urbain. Elle présente notamment le rôle de l'Assemblée générale de quartier et de la CLDI.

Les techniciens, très compétents, ont une connaissance approfondie de ce qui est possible de faire, immeuble par immeuble. Ils ont déjà en tête quels bâtiments acquérir, à quel prix, pour y faire quoi ... Les pouvoirs subsidiant rappellent régulièrement le contexte de leur participation : les limites légales, budgétaires, le périmètre précis (à la maison près), ... Et les politiques animent les réunions, tout en étant briefés par leurs administrations sur ce qui est possible.

Qui est ridicule ?
Qui gagne ?

Là aussi, malgré l'une ou l'autre réunion de préparation, la parole des habitants reste anecdotique face au pouvoir politique et administratif. Elle reste individuelle, on ne prend pas le temps d'en faire un projet reposant sur une vision collective qui intégrerait tout ce que les habitants savent sur leur quartier de vie, et ce dont ils ont prioritairement besoin.

Si les habitants ont été correctement informés tout au long du dispositif, ils ont néanmoins dû concéder l'ensemble du champ opératoire aux techniciens. Je pense qu'ils en sont sortis « normalisés », dans une sorte de TINA (« there is no alternative ») face aux techniciens, à leurs savoirs théoriques pointus, à leur expérience de gestionnaires, ... loin, très loin des savoirs d'usages des habitants.

Plus subtilement, les CQ en Belgique prévoient aussi un « volet social », doté de très peu de moyens, et visant à accompagner la rénovation du quartier ... mais là, ce sont les associations qui s'en emparent.

Une nécessaire traduction ?

Quelques réflexions à propos de ces deux expériences ?

Dans les deux cas, le rapport de force est inégal, notamment à cause de la technicité de la matière : il est quasi impossible d'argumenter (sur leur terrain) face aux techniciens. Et ces derniers, support légitimé pour les prises de décisions, sont soutenus par la municipalité.

La participation ne peut se limiter à récolter la parole de chaque habitant :

Tout d'abord que fait-on de la parole que l'on prend? Spontanée, émergente, celle qui fuse hors des cadres, des espaces et des temps où "la parole est donnée" aux citoyens ?

Ensuite, comment accompagner la prise de conscience du "pouvoir d'agir" de l'habitant sur son propre environnement ? Comment lui signifier qu'il est porteur de savoirs grâce à son expérience quotidienne ? Comment déconstruire cette "illégitimité" quasi intégrée de leur prise de parole ?

Comment faire pour que cette prise de parole ne soit pas qu'un nouvel art de communiquer pour les décideurs ? Une façon de légitimer leurs projets ?

Cette parole, quand elle s'exprime, est souvent brute, individuelle : ne nous leurrions pas, l'intérêt personnel est souvent le premier moteur de la participation. Elle peut aussi être faite de désirs, de rêves, d'utopies, ne tenant pas compte d'un certain nombre d'éléments techniques ou financiers.

Pour autant elle reste l'expression d'un désir d'agir ensemble qu'il semble possible de travailler.

Si nous voulons que les habitants d'un quartier soient pris en compte, qu'ils deviennent acteurs du projet, une démarche d'éducation populaire est indispensable pour :

- Faire émerger la parole individuelle des habitants, comme une première étape : créer les conditions d'une vraie dynamique d'écoute empathique, sans jugement, respectueuse des étapes de l'appropriation de la question posée et de ses enjeux.
- Confronter les représentations et les désirs des uns à ceux des autres habitants, pour passer d'un intérêt individuel à une vision collective. Oser débattre, confronter les idées dans un climat suffisamment protecteur et respectueux pour s'enrichir de la diversité des vécus.
- Peu à peu élaborer un « NOUS, habitants du quartier », capable de porter « un discours suffisamment construit », voire « enten-

- dable », par les services compétents.
- C'est peut-être ici qu'intervient le rôle éthique des passeurs, qui permettent sans dénaturer la parole de traduire les attentes et les demandes de manière concrète pour chacun des services concernés (scolaire, aide sociale, culture, urbanisme...) Pourquoi ne pas envisager de faire de cet exercice, non une prise de pouvoir administratif sur l'expression populaire mais au contraire une formation à la complexité des systèmes insitués ? A la prise de conscience de l'impact qu'ils ont sur notre vie quotidienne.
 - Se rendre capable progressivement « de parler dans le micro », c.-à-d. mettre en mots ce tout petit quotidien qui ne se voit pas et n'intéresse personne; puis de se faire entendre, de parler plus fort, et plus longtemps.
 - De suivre et de porter les demandes et les réponses proposées jusqu'à leur réalisation et leur évaluation. Le temps qui passe est la grande force des habitants, par rapport aux élus. Ils connaissent de mieux en mieux les fonctionnements de leur quartier, restent à faire qu'ils se connaissent entre eux et appréhendent mieux les exigences organisationnelles qui s'imposent à eux.
 - Enfin de devenir capable de produire, d'écrire, d'éditer, de filmer, de valoriser, de capitaliser ce « savoir » commun des habitants du quartier élaboré à partir de la diversité des populations, d'en faire une force pour être d'abord certain de posséder ce pouvoir, puis peut-être ensuite de poser cette question : Est-ce à cela et comme cela que nous souhaitons participer au monde qui nous entoure ?

En face, cela implique évidemment que les politiques et techniciens voient l'intérêt d'écouter vraiment ces propositions, et qu'ils acceptent l'exercice de la « traduction » progressive et la force qu'elle sous-tend : il n'est pas aisé non plus pour eux de traduire en propositions techniques les nombreux problèmes de la vie quotidienne. De confronter l'hétérogénéité de tous ces vécus avec les diagnostics scientifiques, s'il en est ? D'élaborer et de soumettre, de ré-

élaborer et de re-soumettre aux habitants de nouvelles interprétations, des visions plus partagées, de faire des propositions ...

Ce n'est pas aux habitants de proposer des solutions « clé en main » aux techniciens ou aux politiques, comme ce n'est pas aux techniciens d'informer le public d'un dossier déjà bouclé ! Mais c'est à ces derniers d'oser confronter leurs regards "d'experts" au quotidien des habitants, à reconnaître le champ spécifique de compétences qu'est une insertion de plusieurs années dans un quartier.

Aujourd'hui encore, nous avons peu vu cette humilité constructive ...